

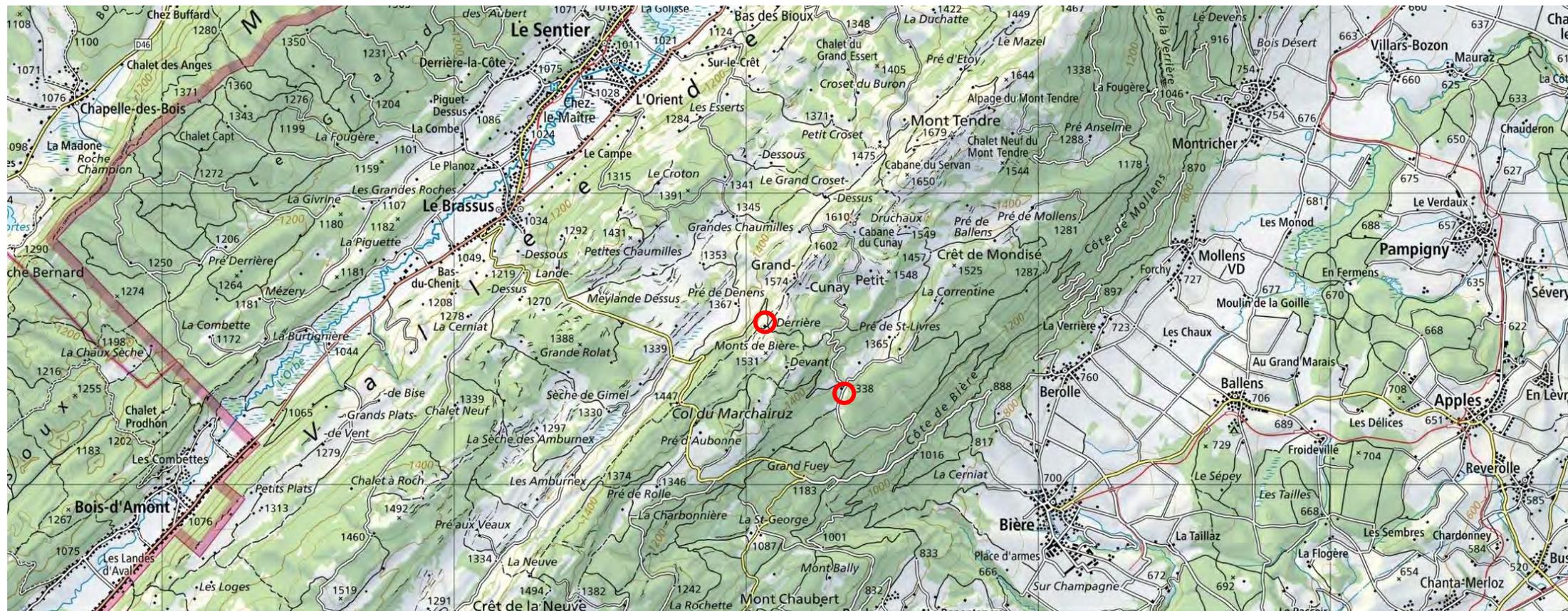
Cours montagne 2023

Aménagement d'étangs agro-écologique

Préambule

- La Commune de Bière est propriétaire des alpages de La Foirausaz et du Mont-de-Bière Derrière, entre autres.
- **Entre 2012 et 2014, travaux d'amélioration de la récolte des eaux de pluie et de la distribution aux bassins.**
- **En 2017, lancement du projet d'étangs agro-écologique**

Situation des projets



Procédure

- 2017
 - Avec la Municipalité, définitions des objectifs, des besoins par alpage
 - Séances sur place
 - Avant-projet des étangs
 - Avant-devis des travaux

Procédure

- 2018
 - Séance avec le Canton de Vaud DGE-BIODIV (Direction générale de l'environnement, division Biodiversité et Paysage) et le Parc naturel régional Jura vaudois
 - Modification du projet
 - **Rédaction du dossier pour l'expertise fédérale** -> Canton de Vaud DGAV-AF (Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, division Améliorations Foncières)
 - Préparation des dossiers de soumission (marché public) pour les travaux :
 - Génie-civil
 - Etanchéité
 - Sous-soleuse
 - Appareillage

Procédure

- 2019
 - Adjudication des travaux suite aux retours des appels d'offres
 - Mise à l'enquête publique des travaux :
 - Sur la Commune du Chenit pour le Mont-de-Bière Derrière
 - Sur la Commune de Bière pour La Foirausaz

Procédure

- 2020
 - Réception des synthèses des services cantonaux
 - Réception des permis de construire
 - Envoi des derniers documents à la DGAV-AF pour le dossier de demande de subventionnement
 - Devis définitifs (prix soumissions)
 - Permis de construire
 - **COVID ...**

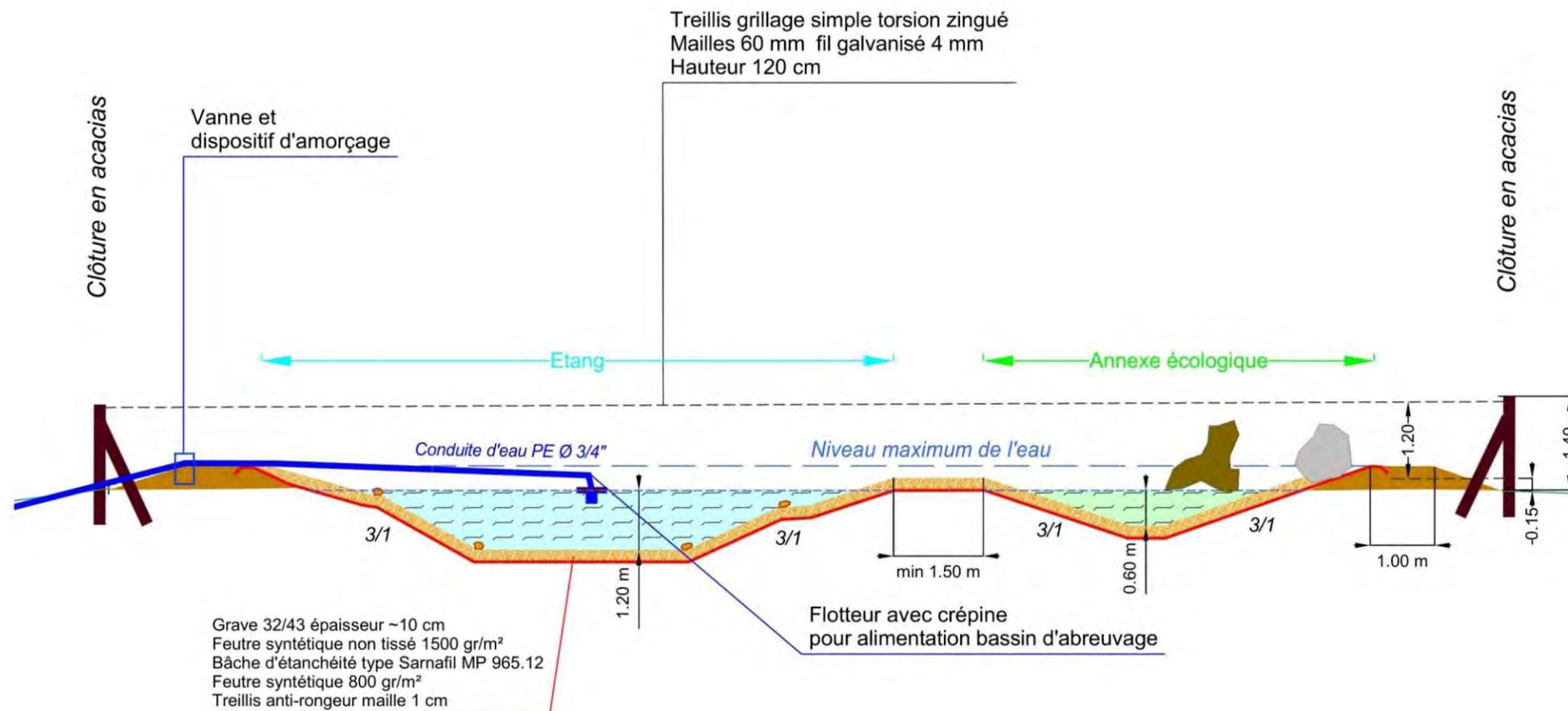
Procédure

- 2021
 - Juin – Réception de l'autorisation de chantier par la DGAV-AF
 - Il est essentiel d'attendre ce document pour commencer les travaux, sinon les subventions ne seront pas accordées !
- 2022
 - Mai – Début des travaux !

Début du chantier

- Partenaires du chantier
 - Commune de Bière – **Maître de l'ouvrage**
 - Debonneville W. & Fils SA – Entreprise de génie civil
 - Renevier SA – Appareillage
 - B. Baumgartner – **Entreprise de travaux agricoles (pose des conduites d'eau)**
 - BG-Graspointner SA – Etanchéité des bassins
 - Parc naturel régional Jura vaudois
 - n+p – Biologiste
 - DGAV-AF – **Organe de subventionnement de l'état de Vaud**
 - DGE-BIODIV
 - DGE-FORET
 - Amodiataire + et syndicat d'alpage

Principes de l'étang agro-écologique



Adaptation du projet

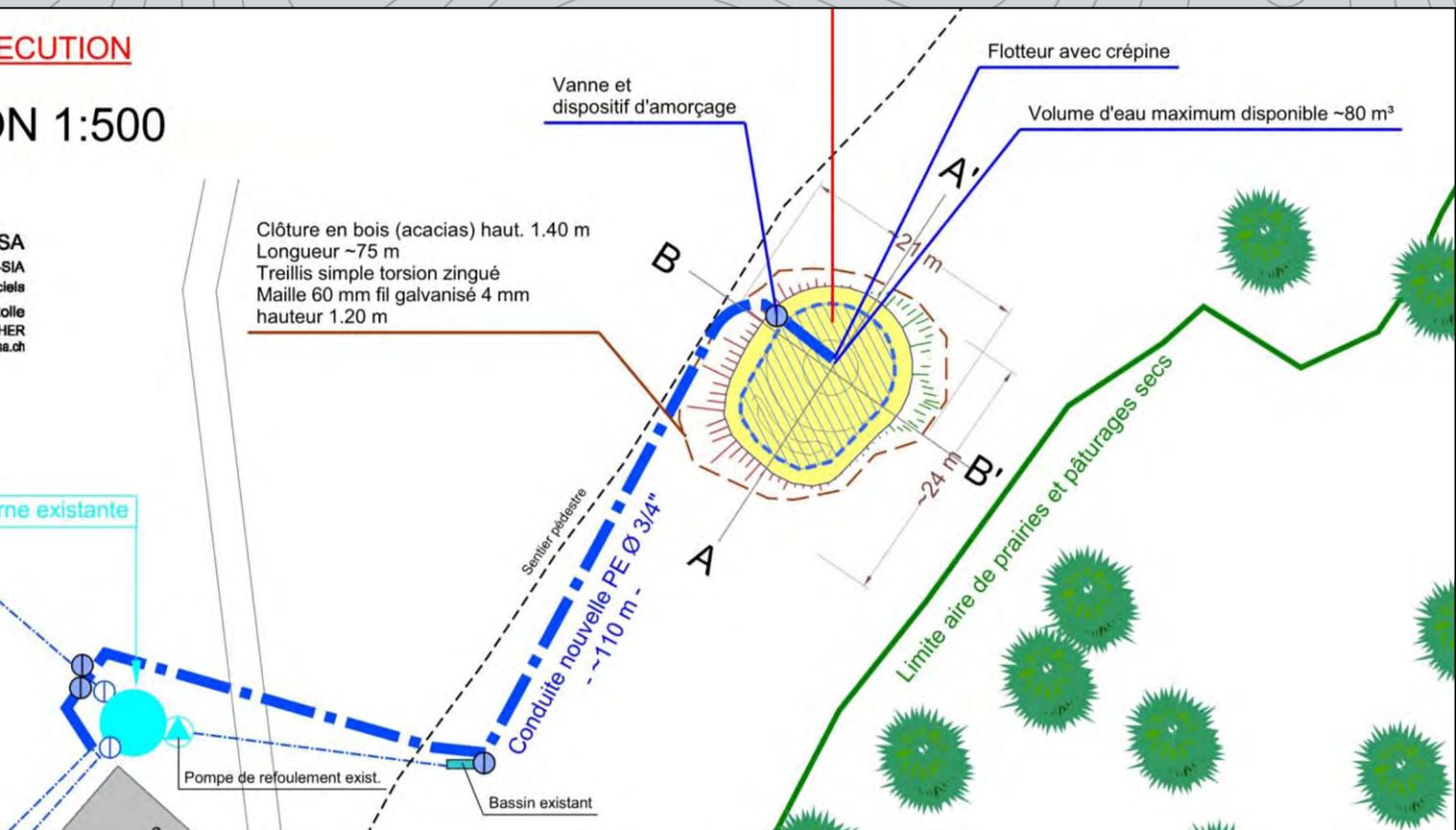
« Mont-de-Bière Derrière »

EXECUTION

ÉCHELLE 1:500

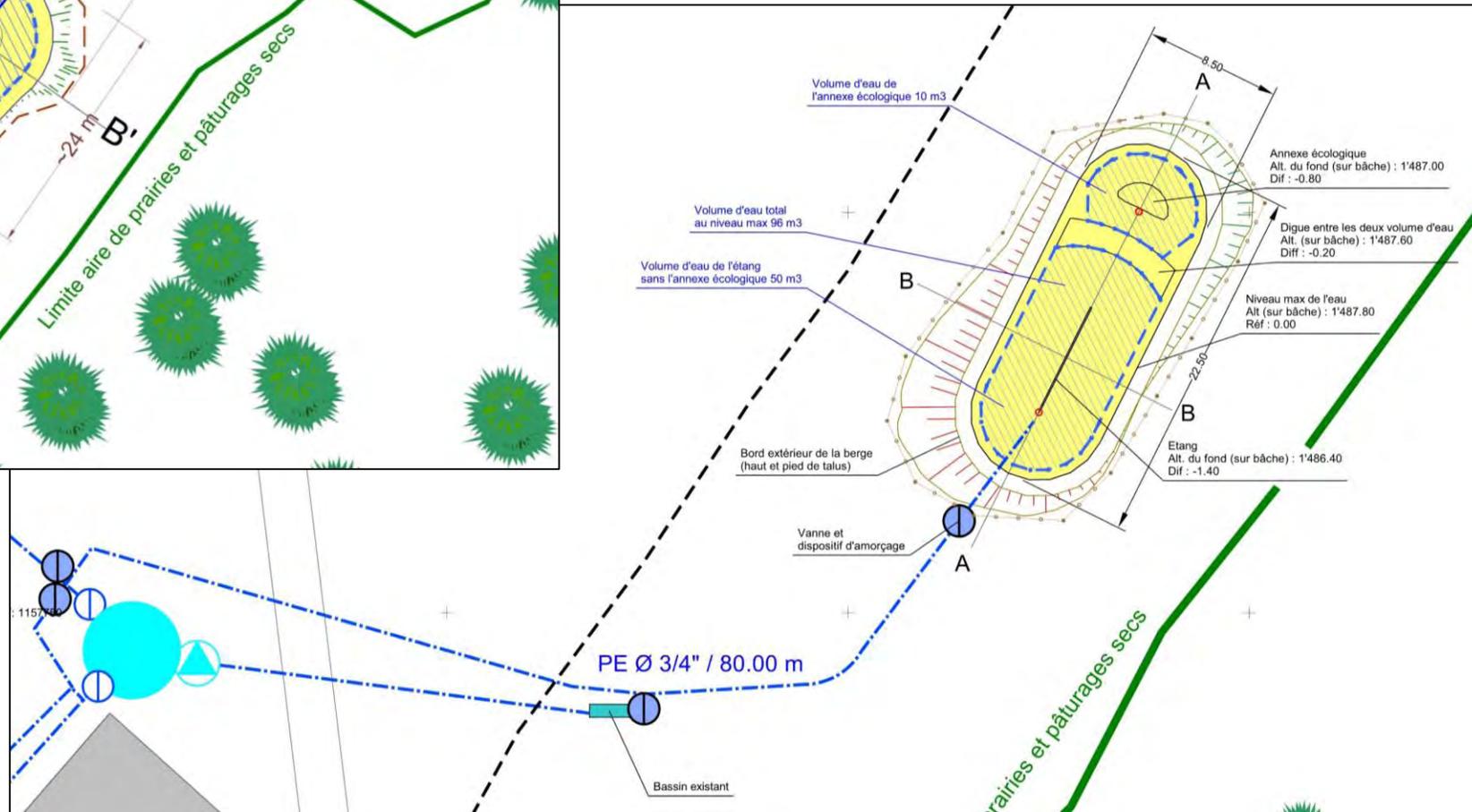
SA
SIA
ciels
olle
HER
a.ch

me existante



Volume d'eau maximum : 96 m³
 Volume d'eau sans inondation de la surface écologique : 50 m³
 Volume d'eau de l'annexe écologique : 10 m³

Volume d'eau maximum : 80 m³
 Volume d'eau sans inondation de la surface écologique : 50 m³
 Volume d'eau de l'annexe écologique : 10 m³



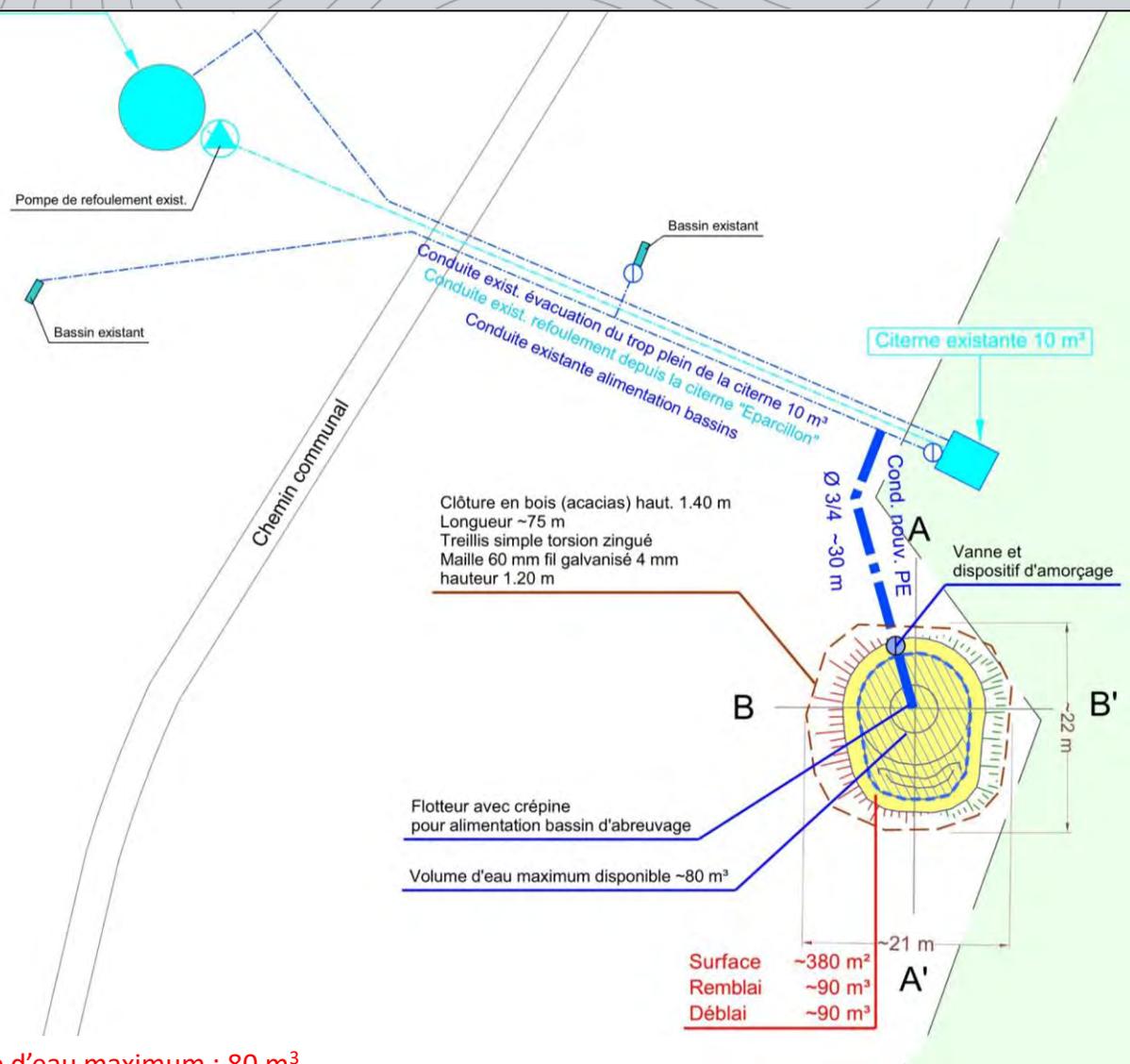
PE Ø 3/4" / 80.00 m

Bassin existant

prairies et pâturages secs

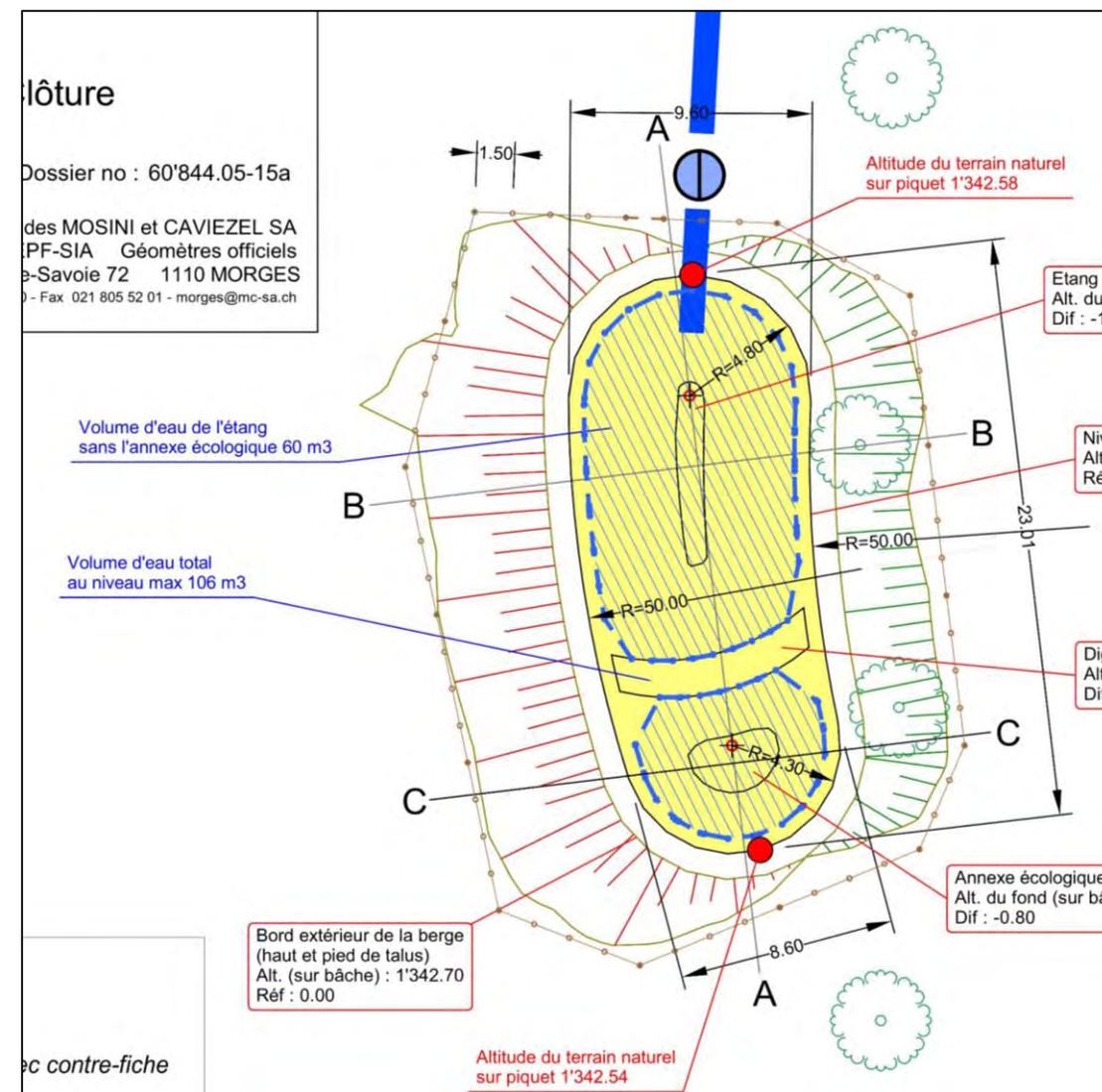
Adaptation du projet

« La Foirausaz »

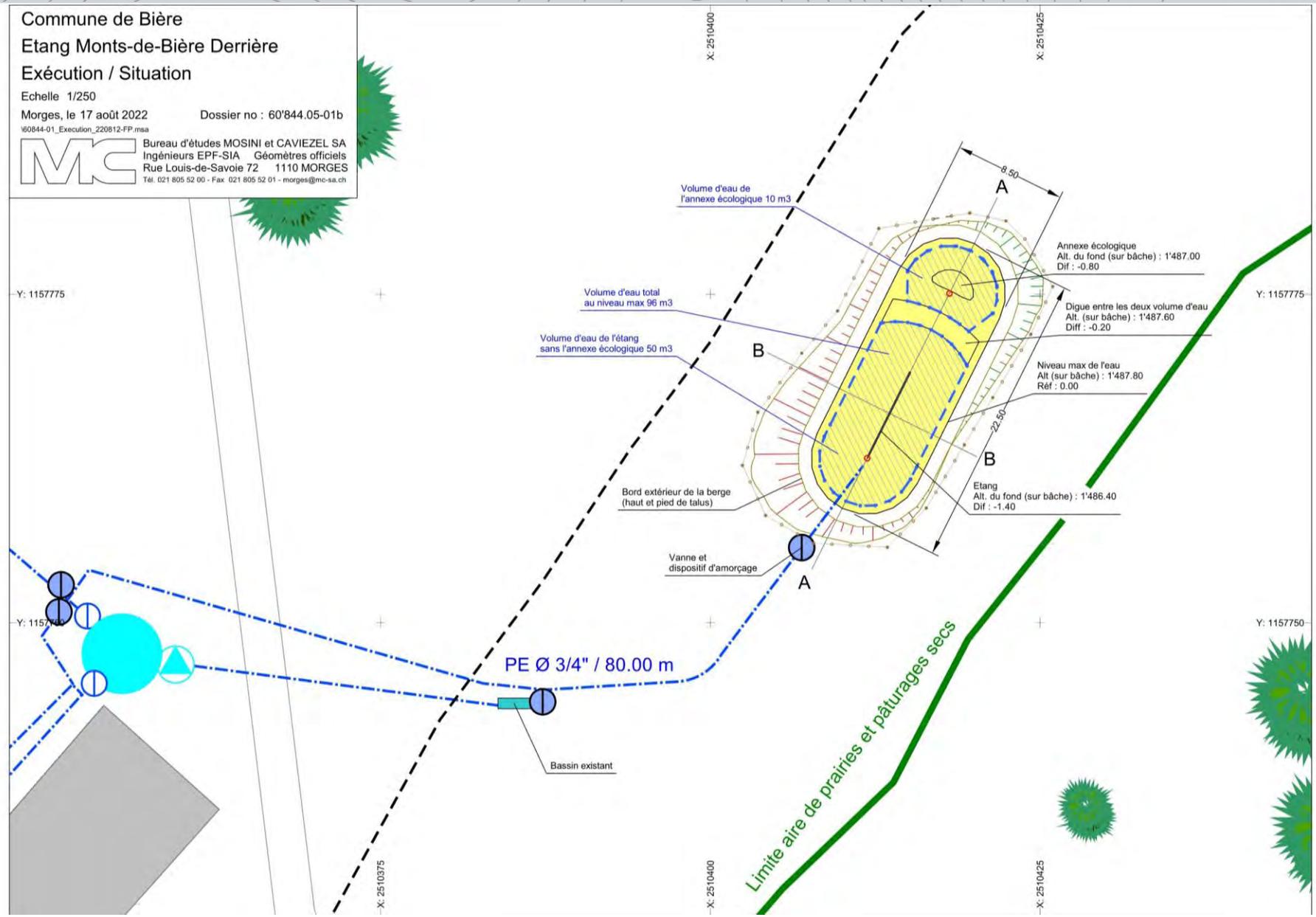


Volume d'eau maximum : 80 m³
 Volume d'eau sans inondation de la surface écologique : 50 m³
 Volume d'eau de l'annexe écologique : 10 m³

Volume d'eau maximum : 106 m³
 Volume d'eau sans inondation de la surface écologique : 60 m³
 Volume d'eau de l'annexe écologique : 10 m³



cc contre-fiche















Bière Etang La Foirausaz Situation / Niveaux / Clôture

Echelle 1/250

Morges, le 23 août 2022

Dossier no : 60'844.05-15a

160844-05_Execution_220823-FP.msa



Bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL SA
Ingénieurs EPF-SIA Géomètres officiels
Rue Louis-de-Savoie 72 1110 MORGES
Tél. 021 805 52 00 - Fax 021 805 52 01 - morges@mc-sa.ch

Volume d'eau de l'étang
sans l'annexe écologique 60 m³

Volume d'eau total
au niveau max 106 m³

LEGENDE

- Poteau en bois
- Poteau en bois avec contre-fiche

Bord extérieur de la berge
(haut et pied de talus)
Alt. (sur bêche) : 1'342.70
Réf : 0.00

Altitude du terrain naturel
sur piquet 1'342.54

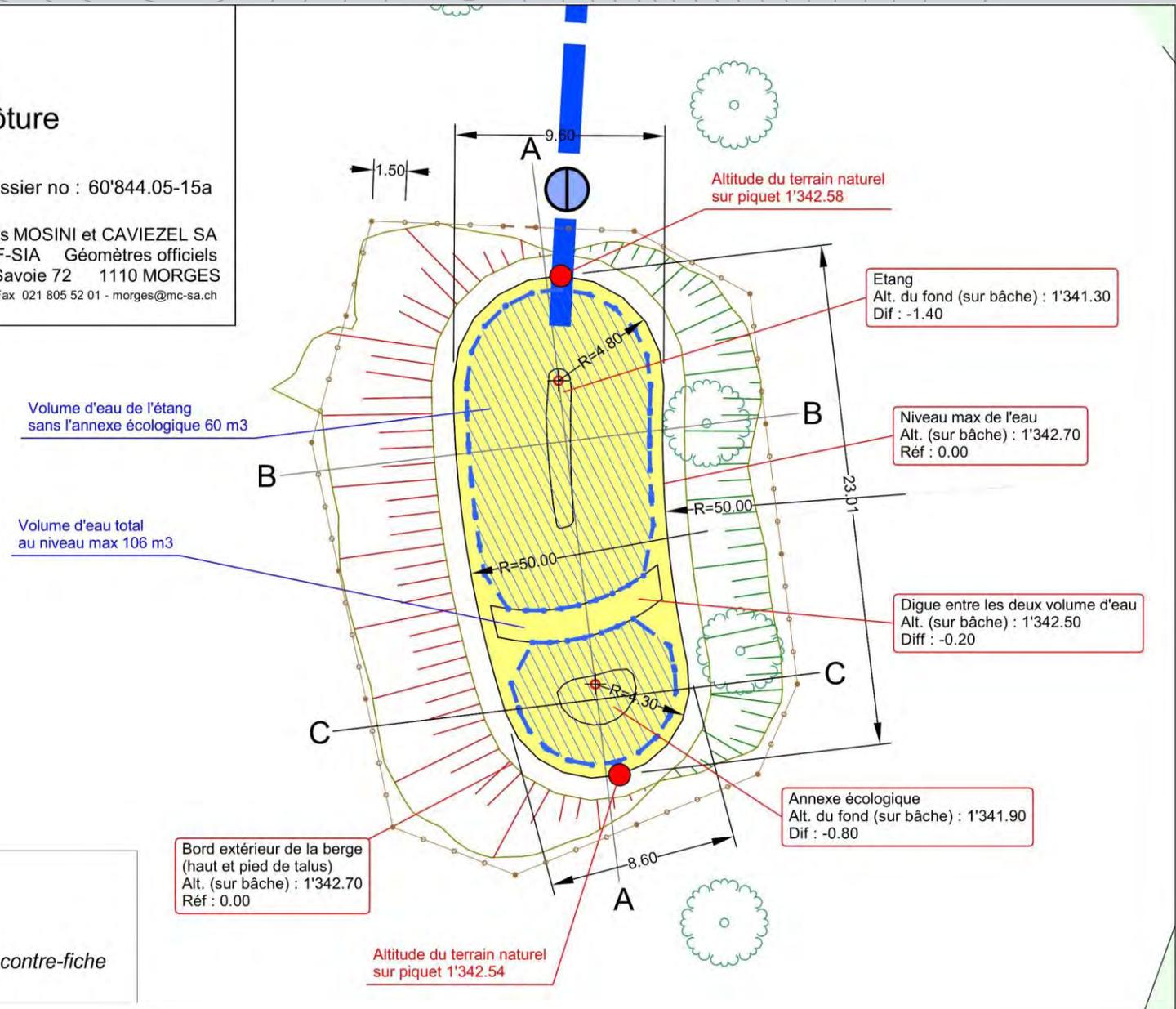
Altitude du terrain naturel
sur piquet 1'342.58

Etang
Alt. du fond (sur bêche) : 1'341.30
Dif : -1.40

Niveau max de l'eau
Alt. (sur bêche) : 1'342.70
Réf : 0.00

Digue entre les deux volume d'eau
Alt. (sur bêche) : 1'342.50
Dif : -0.20

Annexe écologique
Alt. du fond (sur bêche) : 1'341.90
Dif : -0.80















Retour d'expérience

- Beaucoup d'intervenants et bons contacts
- Appui du Parc naturel régional Jura vaudois (bio+finance)
- Modifications de dernière minute suite aux demandes de la DGE-FORET
- **Problème de fournisseur pour l'étanchéité**
- Particularité des raccordements aux installations existantes
- Taux de subvention élevés pour la réalisation des étangs et aides pour les surfaces écologiques de la part du parc



Questions / Discussions